

Pour faire bénéficier à votre enfant de l'abonnement scolaire plus, vous devez suivre les instructions ci-dessous puis compléter le verso de cet imprimé. L'abonnement scolaire plus donne accès à des voyages illimités, toute l'année, sur le réseau NTecC du Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès.

ÉTAPE 1

Vous devez être domiciliés dans l'une des communes mentionnées ci-dessous et votre enfant doit fréquenter un établissement scolaire implanté sur une de ces communes.

- | | | | | | |
|-------------------------|---------------------|------------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| • Alès | • Chambon | • Le Martinet | • Portes | • St-Hilaire-de-Brethmas | • St-Maurice-de-Cazeville |
| • Allègre-les-Fumades | • Chamborigaud | • Les Mages | • Ribaute-les-Tavernes | • St-Hippolyte-de-Caton | • St-Paul-la-Coste |
| • Anduze | • Concoules | • Les Plans | • Robiac-Rochessadoule | • St-Jean-de-Ceyrargues | • St-Privat-des-Vieux |
| • Aujac | • Corbès | • Les Salles-du-Gardon | • Rousson | • St-Jean-de-Serres | • St-Sébastien-d'Aigrefeuille |
| • Bagard | • Cruviers-Lascours | • Lézan | • St-Ambroix | • St-Jean-de-Valérisclé | • Salindres |
| • Bessèges | • Deaux | • Martignargues | • St-Bonnet-de-Salendrinque | • St-Jean-du-Gard | • Sénéchas |
| • Boisset-et-Gaujac | • Euzet | • Massanes | • St-Cécile-d'Andorge | • St-Jean-du-Pin | • Servas |
| • Bonnevaux | • Gagnières | • Massillargues-Atuech | • St-Césaire-de-Gauzignan | • St-Julien-les-Rosiers | • Seynes |
| • Boucoiran-Nozières | • Générargues | • Méjannes-les-Alès | • St-Christol-les-Alès | • St-Julien-de-Cassagnas | • Soustelle |
| • Bouquet | • Génolhac | • Meyranes | • Ste-Croix-de-Caderle | • St-Just-et-Vacquières | • Thoiras |
| • Branoux-les-Taillades | • La Grand Combe | • Mialet | • St-Dézéry | • St-Martin-de-Valgalgues | • Tornac |
| • Brignon | • Lamelouze | • Molières-sur-Cèze | • St-Etienne-de-l'Olm | | • Vabres |
| • Brouzet les Alès | • Lasalle | • Mons | • St-Florent-sur-Auzonnet | | • Vézénobres |
| • Cardet | • Laval-Pradel | • Monteils | | | |
| • Castelnau-Valence | • La Vernarède | • Navacelles | | | |
| • Cendras | • Lédignan | • Ners | | | |

ÉTAPE 2

Pièces à fournir :

- la demande d'abonnement scolaire complétée et signée.
- la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, quittance).
- une photo d'identité récente.
- Garde alternée : joindre la copie du jugement précisant la garde alternée ou une attestation sur l'honneur signée conjointement des parents.

Tarifs :

Déjà abonné avec une carte en bon état ?

Abonnement scolaire plus **72 €**

Votre carte se mettra à jour automatiquement lors de sa première validation dans le bus ou l'autocar.

Nouvel abonné

Création de la carte
5 € + Abonnement scolaire plus 72 €
= 77 €

La carte vous sera remise à l'agence NTecC.

Vous serez averti de sa disponibilité par téléphone ou mail.

Déjà abonné mais carte défectueuse, perdue ou volée ?

Duplicata de carte 10 €
+ Abonnement scolaire plus 72 €
= 82 €

Paiement par chèque à l'ordre de Keolis Alès, par carte bancaire ou en espèces.

ÉTAPE 3

Pour être en règle à la rentrée scolaire, vous devez :

- compléter ce dossier, joindre votre paiement et les justificatifs demandés.
- déposer la totalité du dossier **AVANT LE 31 JUILLET 2018.**



Une seule adresse pour envoyer ou déposer le formulaire : Agence NTecC, 15, avenue Général de Gaulle 30100 Alès

ÉTAPE 4

Ce que vous devez savoir :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur, consultable sur le site www.ntecc.fr
- **Toute demande envoyée après le 31 juillet 2018 sera traitée selon son ordre d'arrivée.** Le conducteur sera alors en droit d'exiger le règlement du trajet jusqu'à l'obtention du titre de transport.
- Une fois le dossier complet et réceptionné par nos soins, et si vous possédez déjà une carte en bon état, elle se mettra à jour lors du premier passage devant un valideur.
- Si vous êtes en BTS ou apprenti en formation, ce formulaire ne vous est pas destiné. Contactez l'agence NTecC.

ÉTAPE 5

Soyez au cœur du réseau :

2 services offerts gratuitement aux abonnés du réseau NTecC

1 Service INIMO

Permettant de recevoir un SMS en cas de perturbation (intempérie, grève, déviation, travaux, etc.) sur réseau.

Si intéressé, cochez les cases dans « Informations complémentaires »

2 Service Mail

Permettant de recevoir un Mail lors des opérations de communication sur le réseau NTecC.

Plus d'infos sur www.ntecc.fr

et à notre agence

15, av. Général de Gaulle
30100 ALÈS

Tél. **04 66 52 31 31**



Restez en contact et échangez avec les personnes du réseau NTecC sur notre page Facebook.

plus proche de vous avec la page Facebook



NTecC